



Procès-verbal

Bureau Directeur du 27 novembre 2015

- Présents : DELPLANQUE Joël, BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MYARO Nodjialem, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte.
- Assistent : BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BIOJOUT Marie-Christine, GARCIA François, GODARD Michel, PERRUCHET Claude, SMADJA Alain, BANA Philippe, JACQUET Michel, PRADIER Grégory.
- Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, MOCKA-RENIER Jocelyne, PECQUEUX-ROLLAND Véronique.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 17 h au siège de la FFHB à Gentilly (Péri).

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité les procès-verbaux des 4 et 16 novembre 2015.

Le Président invite les participants du Bureau Directeur à exprimer leurs ressentis sur les évènements survenus à Paris le 13 novembre dernier.

Joël DELPLANQUE rappelle l'annulation du Handball Park, l'interrogation de l'équipe de Roumanie à venir au Tournoi Razel-Bec, l'annulation de la fête envisagée en janvier pour célébrer le J-100 du Mondial 2017 et la baisse des ventes quotidiennes de billetterie depuis ces évènements. Après la phase de recueillement, il pointe la période de retenue qui s'ouvre et rappelle la devise de l'Etat Français dans ce moment particulier de notre histoire BETTENFELD préconise que la fédération se rapproche des autres fédérations et du CNOSF sur la conduite à tenir sur les questions de laïcité qui ne manqueront pas de se manifester avec plus de vigueur dans nos activités

Joël DELPLANQUE pense que nous devons nous emparer du plan citoyen du sport avec nos moyens. Il se décline de plusieurs manières :

- à travers un observatoire de nos difficultés pour les prévenir,
- à travers un programme de formation à mettre en œuvre auprès de tous nos publics avec l'ambition de proposer des formations à distance pour qu'elles soient accessibles au plus grand nombre,
- à travers des actions auprès des publics les plus éloignés de la pratique ainsi que le développement de nouvelles pratiques.

Joël DELPLANQUE souhaite que ces actions soient guidées, appréciées et évaluées sous l'autorité morale, éthique, juridique et de prévention d'un groupe de travail qu'il présidera et qui se réunira quatre fois par an. Il pense que le plan de féminisation et plus largement les différentes actions de développement peuvent intégrer ce plan renommé « plan citoyen de développement du handball ».

Jacques BETTENFELD intervient pour présenter les perspectives de fonctionnement de la commission nationale éthique et citoyenne. Il ouvre le débat des personnalités extérieures susceptibles de rejoindre celle-ci. Les propositions seront soumises au Bureau Directeur. Il fait le point sur l'organisation induite avec les salariés et le budget qui sera nécessaire, à minima.

Dans un premier temps, il propose de composer un groupe de travail sous son autorité et sous la présidence de Joël DELPLANQUE. Un premier point d'étape sera fait en janvier 2016 au moment de la Golden League.

Claude PERRUCHET rappelle au Bureau Directeur les démarches déjà entreprises au niveau des textes et fait part de son avis sur les possibilités au regard des échanges. Le Bureau Directeur débat du développement au plus près des clubs. Cette commission devra envisager l'intégration du plan citoyen aux objectifs de développement du handball.

Au sujet des réformes territoriales et particulièrement de la question des fusions de ligues, Claude SCARSI fait part de quatre constats : le planning des différentes étapes jusqu'à l'Assemblée fédérale du 31/03/2017, les

projets de traité de fusion, les processus électifs (les comités ne sont pas dans la même considération que les ligues et ont fait part de leurs souhaits d'être dans un timing différencié). A partir d'un rétro-planning fourni aux membres du Bureau Directeur, il développe les différentes étapes en fonction des choix qui seront retenus. Il explique les différents types de fusion, leurs atouts et leurs inconvénients ainsi que les démarches nécessaires pour chacune d'elle.

Alain SMADJA apporte des explications complémentaires concernant les modalités et l'intervention des commissaires aux apports. Le Bureau Directeur débat des propositions présentées et des choix d'opportunités pour les différents territoires.

En synthèse après les différents échanges, Jacques BETTENFELD fait remarquer que les propositions présentées offrent la possibilité de faire des économies et un gain de temps qui permet de tenir le planning de manière certaine. L'intervention des commissaires aux apports entraîne des coûts supplémentaires induits avec un timing non maîtrisé en fonction des interventions de ces commissaires. Il constate que, quelle que soit l'option retenue, le résultat aux termes des démarches sera le même pour les questions qui seront relatives à la gouvernance.

Claude PERRUCHET présente ses travaux sur la réforme des statuts. Les membres du Bureau Directeur débattent des perspectives proposées concernant les gouvernances fédérales et territoriales.

Le Bureau Directeur souhaite maintenir les dispositifs de concertation de proximité avec des formules de séminaires de zones à vocation d'échanges politiques et d'examen des vœux. Le Bureau Directeur se réserve la possibilité de réunir de manière nationale selon la configuration mise en œuvre en janvier 2014, en fonction des sujets, les ligues et les comités. A partir de la préoccupation réitérée du Président, les membres du Bureau Directeur décident de se positionner sur des territoires, comme interlocuteurs référents dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme.

Le Bureau Directeur s'associe aux propositions du mouvement sportif et valide une contribution fédérale de 40K€ pour soutenir la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024.

Philippe BANA explique sa dernière visite aux territoires, les disparités observées et les modèles économiques qui seront à envisager dans la perspective du Projet de Performance Fédérale 2017-2021 qui se substituera au PES. Il annonce le lancement de la consultation sur ce PPF.

Philippe BANA détaille la composition du groupe de personne chargé du suivi du dossier du Beach Handball et la stratégie sur deux ans pour la mise en place d'équipes de France de Beach Handball ainsi qu'un tournoi à Montalivet début juillet 2016. La perspective étant d'intégrer les compétitions organisées au niveau européen par la suite.

François GARCIA fait un état des lieux des groupes d'arbitres. Il fait le point particulièrement sur le G1 en lien avec les questions de formation, le report d'un des stages, le dossier de professionnalisation et les différents échanges en cours avec les arbitres de ce groupe. Il tient à souligner ce qu'il considère comme une démarche indécente de leur part et partage avec le Bureau Directeur les perspectives à envisager. Le Bureau Directeur témoigne de sa confiance intégrale à François GARCIA et à l'ensemble des membres de la CCA, solidaires de leur Président, pour trouver la meilleure solution à la situation actuelle.

Nodjialem MYARO développe l'état de la situation de la LFH. Elle évoque la situation du club de Bordeaux-Bègles-Mios, dont la SAS est en cours de liquidation judiciaire. Du point de vue marketing, elle fait part au Bureau Directeur des difficultés pour faire aboutir les démarches de prospection commerciale et partage les hypothèses stratégiques en l'état de la situation, notamment son souhait que la LFH soit associée aux démarches marketing globales de la FFHB. Nodjialem MYARO fait également un point sur les relations contractuelles avec le partenaire SELECT dont le contrat arrive à échéance à la fin de la saison.

Le Bureau Directeur décide de maintenir le cap défini actuellement en attendant de l'assemblée générale prévue ce dimanche matin et confirme que l'identité visuelle en cours de rénovation pour la FFHB ne concernera pas, en l'état actuel, la charte graphique de la LFH.

Joël DELPLANQUE fait part au Bureau Directeur de l'état des licenciés à date, soit 355 000 répartis à 60% en masculins et 40% en féminins.

Michel JACQUET dresse l'état des lieux, à date, de l'outil Gesthand et des conditions de sortie envisagées avec le prestataire actuel en tenant compte des livraisons en cours, en lien avec la recherche d'un nouveau prestataire pour assurer la maintenance applicative de l'outil métier Gesthand. Sur ce dernier point, deux entreprises ont répondu à la procédure de consultation.

Claude SCARSI fait un point sur l'élaboration du dossier bancaire et la formalisation de son montage pour les emprunts liés à la Maison du Handball. Il précise les banques susceptibles de recevoir ce dossier.

Jean-Pierre FEUILLAN relate les détails des partenariats avec LIDL pour la FFHB et avec la Caisse d'Epargne pour le Mondial 2017.

Conformément à l'article 12.6 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Claude SCARSI, le Bureau Directeur valide la désignation de Dominique GROS comme membre de la Commission des Finances et du Budget de la Fédération.

Le 30 mars 2015, le Bureau Directeur fédérale avait décidé, sur demande du président de la Ligue Languedoc-Roussillon de handball, de confier à la ligue la tutelle du comité de l'Aude au travers la mise en place d'une commission de gestion de 5 membres, présidée par le président de la ligue et composée des trésorier général et responsable du pôle compétitions/réglementation de la ligue, ainsi que du président et du trésorier du comité. Le Président du comité de l'Aude a sollicité le président de la FFHB, par courrier du 17 novembre, pour qu'il soit mis fin à cette tutelle.

Le Bureau Directeur sursoit à sa décision dans l'attente d'une rencontre prévue entre le Secrétaire Général de la FFHB et toutes les parties prenantes.

Jean-Pierre FEUILLAN fait part d'une demande de la Ligue Côte d'Azur visant à obtenir l'accord de la FFHB pour autoriser la société Vidéo Profile à capter et diffuser les rencontres de N1, N2 et N3 des clubs de la ligue. Le Bureau directeur émet un avis favorable sous réserve de son accord sur la convention. Le Bureau rappelle, en tout état de cause, que les droits médias des rencontres des championnats de France sont la propriété exclusive de la Fédération et que celle-ci en autorise seulement l'exploitation par la Ligue Côte d'Azur.

Alain JOURDAN fait part de la nouvelle dénomination du comité du Rhône adopté par l'Assemblée Générale de ce Comité en juin 2015 et dont l'information a été déposée début septembre en préfecture. Il s'agit du Comité du Rhône Métropole de Lyon Handball.

A la faveur du démarrage de la saison et du nouveau logiciel Gesthand, Alain KOUBI fait part au Bureau Directeur d'un courrier qu'il a adressé à l'assureur fédéral compte tenu des difficultés rencontrées, à propos de la garantie « individuel accident ». Gilles BASQUIN donne les détails des problématiques rencontrées et les solutions apportées. Il informe également des courriers adressés à tous les clubs affiliés concernant la prise en compte, dans Gesthand, de cette garantie de base pour leurs licenciés.

Pascal BAUDE fait état de propositions envisagées, dans le cadre des réformes territoriales, pour établir une cogestion avec les Ligues des niveaux Nationale 3 des championnats de France permettant de mieux appréhender les intérêts des clubs. Cette mesure, si elle est partagée, devra être présentée à l'assemblée fédérale 2016 pour application au mieux pour la saison 2018-2019.

Le Bureau Directeur remercie la ville de Roanne, la Ligue du Lyonnais et le club de Roanne pour leurs implications dans l'organisation du match de l'Equipe de France Féminine qui a eu lieu le 26 novembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, Joël DELPLANQUE lève la séance à 22h00.



Joël DELPLANQUE
Président

Alain JOURDAN
Secrétaire général